

---

---

## CHAPITRE VII.

### VI. LOI DE SOCIÉTÉ.

Nécessité de la vie sociale. — Vie d'isolement. — Vœu de silence. — Conditions d'amélioration sociale. — Caractère des lois humaines.

380 — La vie sociale est-elle dans la nature ?

« Certainement; Dieu a fait l'homme pour vivre en société. »

Dieu n'a pas donné inutilement à l'homme la parole et toutes les autres facultés nécessaires à la vie de relation. La vie sociale est ainsi une loi de nature.

381 — L'isolement absolu est-il contraire à la loi de nature ?

« Oui, puisque les hommes cherchent la société par instinct, et qu'ils doivent tous concourir au progrès en s'aidant mutuellement. »

— L'homme, en recherchant la société, ne fait-il qu'obéir à un sentiment

personnel, ou bien y a-t-il dans ce sentiment un but providentiel plus général ?

« L'homme doit progresser; seul il ne le peut pas, parce qu'il n'a pas toutes les facultés; il lui faut le contact des autres hommes. »

« Dans l'isolement il s'abrutit et s'étiôle. »

Nul homme n'a des facultés complètes; par l'union sociale ils se complètent les uns par les autres pour assurer leur bien-être et progresser: c'est pourquoi, ayant besoin les uns des autres, ils sont faits pour vivre en société et non isolés.

382 — On conçoit que, comme principe général, la vie sociale soit dans la nature ; mais comme tous les goûts sont aussi dans la nature, pourquoi celui de l'isolement absolu serait-il condamnable, si l'homme y trouve sa satisfaction ?

« Satisfaction d'égoïste. Il y a aussi des hommes qui trouvent une satisfaction à s'enivrer ; les approuves-tu ? »

« Dieu ne peut avoir pour agréable une vie par laquelle on se condamne à n'être utile à personne. »

383 — Que penser des hommes qui vivent dans la reclusion absolue pour fuir le contact pernicieux du monde ?

« Double égoïsme. »

— Mais si cette retraite a pour but une expiation en s'imposant une privation pénible, n'est-elle pas méritoire ?

« Faire plus de bien qu'on n'a fait de mal, c'est la meilleure expiation. »

« En évitant un mal il tombe dans un autre, puisqu'il oublie la loi d'amour et de charité. »

384 — Que penser de ceux qui fuient le monde pour se vouer au soulagement des malheureux ?

« Ceux-là s'élèvent en s'abaissant. Ils ont le double mérite de se placer au-dessus des jouissances matérielles, et de faire le bien par l'accomplissement de la loi du travail. »

— Et ceux qui cherchent dans la retraite la tranquillité que réclament certains travaux ?

« Ce n'est point là la retraite absolue de l'égoïste ; ils ne s'isolent pas de la société, puisqu'ils travaillent pour elle. »

385 — Que penser du vœu de silence prescrit par certaines sectes dès la plus haute antiquité ?

« Demandez-vous plutôt si la parole est dans la nature, et pourquoi Dieu l'a donnée. Dieu condamne l'abus et non l'usage des facultés qu'il a accordées. »

« Cependant le silence est utile ; car dans le silence tu te recueilles ; ton esprit devient plus libre, et peut alors entrer en communication avec nous ; mais vœu de silence est une sottise. »

« Sans doute ceux qui regardent ces

privations volontaires comme des actes de vertu ont une bonne intention ; mais ils se trompent, parce qu'ils ne comprennent pas suffisamment les véritables lois de Dieu. »

Le vœu de silence absolu, de même que le vœu d'isolement, prive l'homme des relations sociales qui peuvent lui fournir les occasions de faire le bien et d'accomplir la loi du progrès.

386 — La société pourrait-elle être régie par les seules lois naturelles sans le secours des lois humaines ?

« Oui ; si on les comprenait bien et si l'on avait la volonté de les pratiquer, elles suffiraient ; mais la société a ses exigences, et il lui faut des lois particulières. »

— Quelle est la cause de l'imperfection des lois humaines ?

« L'égoïsme et l'orgueil. Dans les temps de barbarie, ce sont les plus forts qui ont fait les lois, et ils les ont faites pour eux. Il a bien fallu les modifier à mesure que les hommes ont mieux compris la justice. »

La civilisation a créé pour l'homme de nouveaux besoins, et ces besoins sont relatifs à la position sociale qu'il s'est faite. Il a dû régler les droits et les devoirs de cette position par les lois humaines ; mais sous l'influence de ses passions, il a souvent créé des droits et des devoirs imaginaires que condamne la loi naturelle, et que les peuples effacent de leurs codes à mesure qu'ils progressent.

387 — L'instabilité des lois humaines tient assurément à leur imperfection ; arrivera-t-il un moment où elles seront moins variables ?

« Oui, ce moment n'est pas si éloigné que tu le penses ; on y marche à pas de géant par le progrès qui s'accomplit tous les jours dans les idées. Les lois humaines sont plus stables à mesure qu'elles se rapprochent de la véritable justice, c'est-à-dire à mesure qu'elles sont faites pour tous, sans distinction de sectes, de classes, ni de nations. »

— Vous dites qu'on marche à pas de géant vers un état plus parfait ; la per-

versité de l'homme est pourtant bien grande, et ne semble-t-il pas marcher à reculons au lieu d'avancer, du moins au point de vue moral ?

« Tu te trompes ; observe bien l'ensemble et tu verras qu'il avance, puisqu'il comprend mieux ce qui est mal, et que chaque jour il réforme des abus. Il faut l'excès du mal pour faire comprendre la nécessité du bien et des réformes. »

388 — La sévérité des lois pénales n'est-elle pas une nécessité dans l'état actuel de la société ?

« Oui, dans une société dépravée il faut des lois sévères ; malheureusement ces lois n'attaquent pas les passions qui sont la source du mal. Il n'y a que l'éducation qui puisse réformer les hommes ; alors ils n'auront plus besoin de lois aussi rigoureuses. »

389 — Le malheur, en aigrissant le caractère ne développe-t-il pas les mauvais instincts ?

« Il développe certains mauvais instincts, comme l'excès des jouissances en développe d'autres ; mais quand l'homme est heureux il songe moins au mal, c'est incontestable. »

— Alors pourquoi voit-on des hommes qui ne manquent de rien, et qui ont toutes les satisfactions de la vie matérielle, commettre des crimes ?

« Effet d'une mauvaise éducation qui développe et entretient de mauvais instincts, surtout l'orgueil et l'égoïsme. Du reste nous parlons de l'humanité en général : c'est la règle ; les individus sont les exceptions. »

390 — Le milieu dans lequel certains hommes se trouvent placés n'est-il pas pour eux la source première de beaucoup de vices et de crimes ?

« Oui, mais c'est encore là une épreuve choisie par l'esprit à l'état de liberté ; il a voulu s'exposer à la tentation pour avoir le mérite de la résistance. »

— Quand l'homme est en quelque sorte plongé dans l'atmosphère du vice, le mal ne devient-il pas pour lui un entraînement presque irrésistible ?

« Entraînement, oui ; irrésistible, non ; car au milieu de cette atmosphère du vice tu trouves quelquefois de grandes vertus. Ce sont des esprits qui ont eu la force de résister, et qui ont eu en même temps pour mission d'exercer une bonne influence sur leurs semblables. »

## CHAPITRE VIII.

### VII. LOI DU PROGRÈS.

État de nature. — Caractère du progrès. — Peuples dégénérés. — Civilisation. — Races rebelles au progrès.

391 — L'homme puise-t-il en lui la force progressive, ou bien le progrès n'est-il que le produit d'un enseignement ?

« L'homme se développe lui-même naturellement ; mais tous ne progressent pas en même temps et de la même

manière ; c'est alors que les plus avancés aident au progrès des autres. »

L'intelligence de l'homme se développe spontanément par l'exercice et l'observation. Ce développement, favorisé et augmenté par le contact social, constitue le progrès qui est ainsi une